



NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

105 N° 2 1983

L'encyclique de Jean-Paul II sur le travail humain

Yves LEDURE (scj)

p. 218 - 227

<https://www.nrt.be/it/articoli/l-encyclique-de-jean-paul-ii-sur-le-travail-humain-906>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'encyclique de Jean-Paul II sur le travail humain *

Mon propos n'est pas de résumer l'encyclique, mais d'en présenter en quelque sorte la problématique, telle du moins que je la perçois. Ce faisant j'espère en favoriser une lecture « profonde ».

Jean-Paul II — la loi du genre commande — se situe dans la continuité de ses prédécesseurs et tout spécialement de Léon XIII. Il veut commémorer le 90^e anniversaire de *Rerum Novarum*, « encyclique d'importance décisive » (1, p. 17¹), note-t-il d'emblée. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas de répéter simplement la doctrine sociale traditionnelle de l'Eglise. Le Pape le reconnaît lui-même quand il nous dit qu'il n'entend pas seulement « recueillir et répéter ce qui est déjà contenu dans l'enseignement de l'Eglise, mais plutôt mettre en évidence — et peut-être plus qu'on ne l'a jamais effectué — le fait que le travail humain *est une clé* et probablement la clé essentielle, de toute la question sociale, si nous essayons de la voir vraiment du point de vue du bien de l'homme » (3, p. 23).

La phrase est significative du changement de perspective opéré par rapport à Léon XIII. Discrètement Jean-Paul II prend ses distances vis-à-vis de la doctrine traditionnelle qui ne voyait dans le discours sur le travail qu'un chapitre d'un enseignement plus vaste. Avec Jean-Paul II, le travail devient la clé qui permet de comprendre toute la question sociale. D'emblée le travail offre le fil conducteur qui donne une nouvelle cohérence à la doctrine sociale, à la vision de l'Eglise sur la société. Il y a bien renversement de perspectives. Essayons de voir en quoi.

L'encyclique *Rerum Novarum* porte en sous-titre *Sur la condition des ouvriers*. Léon XIII prend acte des changements de tous ordres que la société du XIX^e siècle a connus. Les progrès de l'industrie ont profondément modifié l'ordre traditionnel d'une société qui

* Conférence donnée par le Père Yves Ledure, Provincial de la Province française des Prêtres du Sacré-Cœur, le 26 décembre 1981, à Clairefontaine (Arlon, Belgique).

1. Nous citons l'encyclique d'après l'édition parue au Centurion : JEAN-PAUL II, *Le travail humain*, édit. G. DEFOIS, 1982, 108 p. ; nos références indiquent le paragraphe de l'encyclique puis la page du volume.

reposait essentiellement sur une structure rurale. Ce sont ces progrès qui transforment la vie des hommes et tout particulièrement celle des ouvriers. En effet, selon l'expression de Léon XIII, cette désorganisation a plongé « les classes inférieures dans une situation d'infortune et de misère imméritée ». Et le Pape se propose de « mettre en évidence les principes d'une solution conforme à la justice et à l'équité » (*RN*, p. 6²).

Léon XIII nous livre un document circonstancié. Il décrit une situation humaine et sociale due au fait de l'industrialisation. Il analyse les racines d'un conflit propre aux pays industrialisés, et qui culmine dans l'opposition *capital-travail*. C'est en effet l'industrie qui a sécrété en quelque sorte la condition ouvrière. Le Pape s'adresse à ce monde industriel en pleine expansion, un monde industriel dont le libéralisme économique est l'idéologie marquante, le marxisme représentant son opposé, son contradictoire. Le document n'a toute sa signification qu'en référence au système économique capitaliste, qui repose principalement sur la recherche du profit. Une telle réflexion ne saurait être appliquée telle quelle à un autre système, comme par exemple une agriculture de type artisanal.

Léon XIII, du reste, ne conteste pas le système capitaliste comme tel. Il se propose plus modestement de porter remède aux maux qu'il engendre. Voilà pourquoi la pensée du Pape en garde la typologie classique, la structure sémantique. Elle correspond, du reste, à une certaine idée qu'on se faisait — et que l'on se fait encore trop souvent — d'un soi-disant ordre naturel. Cette typologie est bien connue :

pauvres



ouvriers

riches



patrons

Or c'est précisément cette anthropologie, qui plonge ses racines dans l'Ancien Testament (la richesse est bénédiction de Dieu) et qu'un discours chrétien a largement diffusée, que refuse le marxisme. Le Pape ne s'y trompe pas. Dès le 1^{er} chapitre, il s'en prend directement au socialisme³, qui est, dit-il, un faux remède dans la mesure où il remet en question l'ordre naturel. Ce n'est pas dans un bouleversement des structures, dans une révolution sociale que les hommes trouveront une solution à leurs problèmes. « Le meilleur parti consiste, note le Pape, à voir les choses telles qu'elles sont et, comme nous l'avons dit, à chercher ailleurs un remède capable de soulager nos maux » (*RN*, p. 17).

2. Pour *Rerum Novarum* nous utilisons l'édition, non datée, de la Bonne Presse.

3. Par « socialisme », il faut entendre ici la philosophie marxiste au sens strict du terme, et non tous les « socialismes » qui ont vu le jour dans la suite.

Cette sorte de « Realtheologie » refuse d'analyser les conflits entre ouvriers et patrons en termes de « conflits de classe ». Le Pape, ne remettant pas en cause la typologie classique, récuse de ce fait la notion de « lutte des classes » en tant que structure fondamentale du monde économique. Dans la situation qu'il observe il voit plutôt des différences, des complémentarités qui sont appelées à s'harmoniser, à s'accorder, à l'exemple des différents membres du corps humain. La réflexion de Léon XIII cherche donc à « moraliser », c'est-à-dire à harmoniser les rapports entre groupes sociaux nécessairement différents et non à opposer ceux-ci en une lutte irréductible, afin que « la dignité de l'ouvrier, relevée encore par celle de chrétien » (RN, p. 18), soit respectée. On ne change pas l'ordre donné, on l'aménage. Le langage de Léon XIII est des plus nets : « Le premier principe à mettre en relief, c'est que l'homme doit prendre en patience sa condition : il est impossible que, dans la société civile, tout le monde soit élevé au même niveau. Sans doute, c'est là ce que poursuivent les socialistes ; mais contre la nature tous les efforts sont vains » (RN, p. 16).

Puisqu'il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital, l'harmonie entre ces deux réalités repose sur la juste rétribution par le salaire. En d'autres termes, le juste salaire devient le mot-clé qui devrait structurer équitablement une société industrielle. Une société industrielle, pour fonctionner harmonieusement en évitant les conflits sociaux, suppose une politique, une problématique des salaires justes. Car, dans une philosophie libérale, le travail ne s'évalue qu'en fonction de sa rentabilité économique. Cette idéologie, qui reste toujours la vulgate de nos sociétés européennes, définit le salaire comme le critère déterminant de valorisation de ce que fait l'homme, et donc de ce qu'il est. Dans ce système, l'homme vaut principalement par ce que représente son salaire. Ceci me paraît être « le mal » d'une société capitaliste — que ce capitalisme soit privé ou d'Etat, cela importe peu — qui jauge un homme à ce qu'il gagne. Ce critère déterminant du salaire n'est qu'un corollaire du primat du profit, de la rentabilité.

La conséquence d'une telle vision est facile à cerner. Tout travail qui n'est pas honoré par un salaire en correspondance est radicalement dévalué. Perdant toute réalité économique, il n'acquiert aucune signification sociale et humaine. Il n'est pas reconnu par la société. Ceci est le cas, entre autres, de la mère au foyer, des religieux ou des prêtres dans les pays où ils ne sont pas « salariés ». La dévaluation du bénévolat s'inscrit dans cette perspective.

Or c'est cette perspective globale que Jean-Paul II récuse en mettant en œuvre une autre problématique. Et ceci dans deux directions :

- une perspective mondialiste,
- une perspective humaniste.

I. — UNE PERSPECTIVE MONDIALISTE

La réflexion de Jean-Paul II sur les problèmes et conflits qu'entraînent les mutations techniques et les difficultés économiques ne s'adresse pas uniquement aux pays industrialisés. D'emblée, il élargit sa vision au monde entier, ce que du reste avaient déjà fait Jean XXIII et Paul VI. C'est à l'homme comme tel qu'il s'adresse, à l'homme qui travaille. Mieux, il veut signifier que les mutations techniques et économiques ne concernent pas seulement les pays industrialisés. Et que ces pays ne sont pas en crise d'abord pour des raisons économiques, mais par « défaut culturel », pourrait-on dire. Ils ont laissé l'économie supplanter l'humain. C'est cette hiérarchie qu'il s'agit d'inverser en désenclavant les pays industriels de leur vision purement économiste pour les situer dans une perspective mondialiste qui regarde tout l'homme.

Dès l'introduction, le Pape note que toute solution doit passer par la prise en compte des problèmes spécifiques du Tiers Monde. La crise actuelle exige qu'on pense les problèmes économiques en termes Nord-Sud, c'est-à-dire en termes de partage avec « des peuples qui, après des siècles de sujétion, réclament leur place légitime parmi les nations et dans les décisions internationales » (1, p. 19). Ce qui inclut réorganisation et réaménagement des structures économiques de sorte que les pays pauvres voient monter leur niveau de vie. Cette prise de position est d'autant plus courageuse qu'elle comportera « selon toute probabilité une diminution ou une croissance moins rapide du bien-être matériel pour les pays les plus développés » (*ibid.*). L'impasse actuelle ne trouvera donc pas de solution sur le plan des seuls pays fortement industrialisés, ce qui ne pourrait se faire qu'au détriment des deux tiers de l'humanité. Voilà pourquoi le Pape en appelle, quoi qu'il puisse en coûter aux pays riches, à « de nouveaux mouvements de solidarité des travailleurs et de solidarité avec les travailleurs » (8, p. 41).

Jean-Paul II opère ici un double déplacement. La seule distribution des richesses entre pays industrialisés ne peut être acceptée. Ce qui revient à dire que la question ne se réduit plus à la problématique d'un juste salaire. Car cette « équité » entre nations favorisées repose sur une paupérisation croissante des pays non industriels. Il y a ici, de la part du Pape, un refus de la solution libérale qui n'analyse la notion de travail qu'en termes de salaire.

Le salaire ne présente à ses yeux qu'un aspect, nécessaire mais insuffisant ; sur ce point le Pape rejoint bien des revendications « écologiques » actuelles. Le salaire demeure la voie normale de la rémunération du travail, « la *vérification concrète de la justice* de tout le système socio-économique et en tout cas de son fonctionnement. Ce n'en est pas l'unique justification » (19, p. 78). Ainsi l'opposition capital-travail ne se surmontera pas seulement par l'appel à la notion de salaire, car, nous le verrons ultérieurement — et ceci est essentiel dans la philosophie de Jean-Paul II —, le travail n'est pas seulement une donnée économique, mais d'abord une réalisation de l'homme.

De ce fait, la solution marxiste, qui analyse le problème du travail « en fonction du grand *conflit* qui, à l'époque du développement industriel et en liaison avec lui, s'est manifesté entre le '*monde du capital*' et le '*monde du travail*' » (11, p. 49) n'est plus valable. Car cette vision en reste à une problématique « travail-salaire ». Et Jean-Paul II cherche à dépasser la notion de « classe » comme grille de lecture des phénomènes économiques et politiques, pour lui substituer celle de « monde ». Tout se passe comme si la notion de classe réduisait la justice sociale à sa seule équation capitaliste, parfaitement incapable d'instaurer un ordre mondial équitable. Ce glissement de la notion de « classe » à celle de « monde » a l'immense avantage d'analyser les problèmes économiques selon une autre finalité que la rentabilité, à savoir l'homme et son épanouissement. De l'économique, on passe au philosophique, à l'humain, comme critère de l'économique (cf. 2, p. 22).

En somme Jean-Paul II renvoie dos à dos « économisme » et « matérialisme », comme il l'explique au paragraphe 13 — la vision proprement libérale et la vision marxiste. Ces deux idéologies définissent deux conceptions matérialistes du monde, deux pratiques matérialistes de l'homme. Libéralisme et matérialisme conjuguent la même « erreur fondamentale », à savoir « la conviction du primat et de la supériorité de ce qui est matériel, tandis [que l'« économisme »] place, directement ou indirectement, ce qui est spirituel et personnel (l'agir de l'homme, les valeurs morales et similaires) dans une position subordonnée à la réalité matérielle » (13, p. 57 s.). Ces deux visions, tellement opposées en apparence, se rejoignent finalement dans une conception réductrice de l'homme, pensé comme *résultante* de rapports sociaux, de déterminismes économiques. D'un côté comme de l'autre, et quoi qu'il en paraisse, nous sommes en présence d'une vision strictement matérialiste de l'homme et du monde.

Au-delà des conflits économiques et sociaux, Jean-Paul II analyse la crise actuelle en termes culturels. Toute solution suppose qu'on

soit au clair avec l'anthropologie qu'on professe. L'argumentation du Pape repose sur un débat philosophique qu'il est important de percevoir pour comprendre le développement de sa réflexion. A une vision de l'homme qui met le primat sur les mécanismes sociaux, sur les forces économiques et politiques, Jean-Paul II oppose « le primat de la personne sur la chose, du travail de l'homme sur le capital entendu comme ensemble de moyens de production » (13, p. 60). Nous sommes ici au cœur de l'argumentation de l'encyclique. Elle fait apparaître très nettement la philosophie personnaliste qui structure la pensée du Pape. Elle va lui permettre de déplacer la problématique du terrain strictement économique et social pour la situer à son vrai niveau, qui est celui de l'homme, de sa destinée, de sa réalisation. C'est ce déploiement qui permet à Jean-Paul II de renouveler la question sociale.

II. — PERSPECTIVE HUMANISTE

La conviction intime du Pape est que la question du travail de l'homme ne peut se traiter comme un problème sectoriel qui ne concernerait qu'un aspect, parmi une multitude d'autres, de sa personnalité. Pour lui, toute réflexion sur le travail ne peut se faire qu'à l'intérieur « d'une *vision cohérente, à la fois théologique et humaniste* » (13, p. 56). Une telle problématique aboutit à une conception nouvelle de ce que signifie pour l'homme sa condition d'« être travaillant ». Non seulement un moyen de production, mais avant tout l'espace de sa propre valorisation. On pourrait dire que le travail devient le chantier sur lequel l'homme se fait, se réalise. La ferme conviction du Pape, qui anime toute sa réflexion, conduit ainsi à cette affirmation : « Le travail humain ne concerne pas seulement l'économie, mais implique aussi et avant tout des valeurs personnelles » (15, p. 66). C'est cette approche personnaliste du problème qui marque une rupture essentielle, à mon avis. Car elle remet radicalement en cause la vision « économiste » de notre société industrielle, et donc de l'homme. N'est-ce pas la raison pour laquelle l'encyclique a été tellement occultée ? On s'est contenté de souligner les aspects mineurs de ce texte ou, si l'on préfère, les affirmations qui vont dans le sens des idées reçues, comme le droit de grève, le rôle essentiel des syndicats, la relativité de la propriété privée, etc. Mais les commentateurs pressés se sont bien gardés de dégager la nouveauté d'une pensée qui refuse la définition purement économique du travail de l'homme. Car cette remise en question concerne salariés et patrons dans la mesure où elle n'analyse plus le travail en termes de pouvoir d'achat ou de profit. Elle cherche à dépasser la solution libérale et marxiste, qui en reste à une opposition écono-

mique capital-travail, pour y voir le chantier, comme nous le disions, sur lequel l'homme se construit.

Le travail n'est donc plus analysé en fonction de sa rentabilité économique, de sa valeur productive, mais par rapport à l'homme. Ce qui est en jeu, dans le travail, c'est moins l'objet produit que le sujet qui travaille. D'où l'expression du Pape qui parle de « l'homme au travail » ou de « l'homme travailleur ». La valeur intrinsèque du travail n'est plus déterminée par ses réalisations techniques, économiques, mais par celui qui l'accomplit. Cette encyclique de Jean-Paul II se situe ainsi en continuité avec la précédente, *Redemptor Hominis*. Jean-Paul II y continue sa réflexion sur l'homme, dont la caractéristique première est d'être un travaillant. Il faut donc, à mon sens, comprendre cette encyclique comme une recherche sur l'homme, non pas d'un point de vue théorique, mais dans l'élaboration, dans la « production » devrait-on dire, de lui-même.

Nous voyons ici se dessiner fortement la différence d'avec un texte comme *Rerum Novarum*. Il ne s'agit plus d'abord de souligner les conditions socio-économiques dans lesquelles s'opère le travail, mais de montrer que le travail n'a de sens que par et pour l'homme qui l'accomplit. Voilà le but que Jean-Paul II se propose lorsqu'il publie son encyclique. « C'est pourquoi je désire consacrer le présent document au *travail humain*, et je désire encore plus le consacrer à l'homme dans le vaste contexte de la réalité qu'est le travail » (1, p. 17). La subordination du travail à l'homme est évidente. Essayons de voir en quoi elle consiste.

Rappelons la définition que Léon XIII donnait du travail. On mesure mieux ainsi le chemin parcouru et le renversement de perspective. « La raison intrinsèque du travail entrepris par quiconque exerce un métier lucratif, lit-on dans *Rerum Novarum*, le but immédiat visé par le travailleur, c'est de conquérir un bien qu'il possédera en propre et comme lui appartenant » (RN, p. 7). Une telle approche renvoie, à l'évidence, à une conception du travail comme procurant la rémunération nécessaire pour subvenir matériellement aux besoins de l'homme. Cette conception productrice du travail se limite, pour l'essentiel, à l'acquisition d'un certain nombre de biens, d'objets. Elle s'accorde parfaitement à la vieille malédiction biblique qui pèse sur le travail et qui en fait un lieu d'*expiation* et de punition. Léon XIII s'appuie d'ailleurs explicitement sur Gn 3, 17 : la terre sera maudite à cause de toi. C'est « dans la peine que tu t'en nourriras tous les jours de ta vie ». Argumentant à partir de ce texte, Léon XIII peut faire appel à la patience, à l'acceptation d'un destin de souffrance, inhérent à la condition humaine.

Jean-Paul II s'ignore pas cette perspective, mais il argumente différemment. Il distribue autrement la vision de la Genèse, en s'appuyant principalement sur le « remplissez la terre et dominez-la ». Son regard fixe en quelque sorte une nouvelle hiérarchie, qui subordonne le travail-expiation, le travail-subsistance, à une conception du travail espace d'affirmation de l'homme, moyen et lieu de sa propre réalisation. Il élabore une notion de *travail-personnalisant*, qui n'évacue pas l'idée de peine ni la nécessité de subsistance, mais qui leur donne leur signification réelle, leur ultime visée : faire l'homme. Cette vision globale permet à Jean-Paul II de formuler en termes très forts la signification profonde du travail : « une dimension fondamentale de l'existence de l'homme sur la terre » (4, p. 25). Il faut prendre cette affirmation dans sa stricte littéralité : le travail est ce qui fonde toute l'existence humaine. Il étale le sol qui permet à l'homme d'exister ; il est ce sans quoi l'homme n'est pas. L'homme est une réalité à faire, à construire. Voilà pourquoi le travail devient cette dimension fondamentale « par laquelle la vie de l'homme est construite chaque jour, où elle puise sa propre dignité spécifique, mais dans laquelle est en même temps contenue la constante mesure de la peine humaine, de la souffrance et aussi du préjudice et de l'injustice » (1, p. 18).

Nous atteignons ici, à mon sens, le sommet de l'encyclique, ce qui lui donne sa forte valeur, sa nouveauté étonnante par rapport aux conceptions traditionnelles. Elle s'articule parfaitement à la situation moderne, où le travail est devenu le sort commun à tous les hommes, mais en lui fixant sa vraie dimension : construire l'homme, bâtir la personne humaine. Pour ce faire, Jean-Paul II distingue le travail objectif du travail subjectif. Il voit dans le *travail objectif* ce que l'homme produit. Le résultat objectif du travail doit être mesuré à ce qui fait sa valeur fondamentale : l'homme. C'est le *travail subjectif* qui est le critère de valorisation de la production. Si effectivement le travail est relatif au travailleur avant de l'être à sa production, il devient manifeste que toute activité humaine, qu'elle soit rémunérée ou non, doit être considérée comme un travail. Conséquence essentielle, car elle délie le travail de sa valeur purement marchande pour le considérer dans sa dimension première, l'activité multiforme de l'homme. Le travail résume l'ensemble des activités dont l'homme est capable, et ces activités ne se réduisent pas à l'économique.

On comprend alors que cette perspective aboutisse à poser le *travail-activité* humaine, agir de l'homme, comme le distinctif de ce qui est humain. C'est par et dans le travail que l'homme se différencie des autres créatures (cf. Introd., p. 13). Etre appelé à devenir homme et être appelé au travail conjuguent la même affir-

mation : l'homme doit réaliser ce qu'il est par son activité, par son agir. Pour Jean-Paul II, le travail devient une véritable vocation, non plus ce que l'homme doit subir, mais ce à quoi il est appelé (cf. 9, p. 43). Et c'est une vocation universelle ; elle s'adresse à tous, quelles que soient les possibilités concrètes de chacun. Tout homme est appelé au travail. Car dans le travail il accomplit « la vocation qui lui est propre en raison de son humanité : celle d'être une personne » (6, p. 32).

Après avoir présenté le travail comme une vocation universelle, il est facile au Pape de rappeler le droit absolu de chaque homme au travail. Car tout homme est appelé à se réaliser, à se faire. Mais si c'est un droit strict, le travail est, pour Jean-Paul II, un devoir tout aussi impératif. Un devoir vis-à-vis de soi-même, un devoir moral pourrait-on dire, de se réaliser et non de se laisser porter par la vie. Mais également un devoir vis-à-vis des autres. Car dans la mesure où cette vocation est universelle, elle est nécessairement communautaire, un travail d'ensemble et ensemble.

Incontestablement, dans cette vision très haute du travail Jean-Paul II intègre tout l'apport marxiste à la réflexion sur le travail. C'est en effet Marx qui, au XIX^e siècle, a mis l'accent sur la valeur essentielle du travail en ce qu'il est le lieu et le moyen pour l'homme de se réaliser. Pour Marx, l'homme se réalise dans le travail face aux déterminismes aliénants de la nature. Par le travail, l'homme domine progressivement la nature et se libère ainsi des asservissements auxquels il est soumis. Cette libération ne peut se faire que collectivement, par le travail conçu comme la réalisation collective de l'humanité et de l'homme.

Jean-Paul II reprend l'affirmation que l'homme se construit dans le travail, dans sa maîtrise de la terre. Mais la perspective ou plus exactement la visée change en ce que le but ultime n'est plus collectif, mais essentiellement personnaliste. Dans le travail l'homme se fait comme une personne, comme une personne intangible qui est la finalité propre de tout être humain. La domination et la maîtrise des déterminismes naturels ne fixent plus le but : elles indiquent le chemin qui permet à l'homme de se trouver comme personne humaine : « par le travail, *non seulement l'homme transforme la nature en l'adaptant à ses propres besoins, mais encore il se réalise lui-même comme homme et même, en un certain sens, 'il devient plus homme'* » (9, p. 44). Cette perspective éminemment personnaliste intègre une réflexion marxiste, mais la dépasse largement en lui fixant un nouvel objectif, plus fondamental, plus théologique : faire l'homme, image d'un Dieu personnel.

Ainsi la valeur du travail est à mesurer non en fonction de l'objet créé, mais par rapport à celui qui l'accomplit et qu'il accom-

plit. Toute activité qui est épanouissante pour celui qui l'exerce, qui contribue à sa réalisation, est bonne, quelle que soit par ailleurs sa valeur marchande, monnayable. Et Jean-Paul II donne comme exemple le travail de la mère au foyer, qui a une haute signification humaine parce qu'il répond à une vocation de la femme. C'est de ce point de vue qu'il faut poser la justice du travail, et non par rapport à son efficacité économique. Le critère n'est pas inhérent à la nature du travail accompli, moins à la possibilité d'épanouissement qu'il donne à celui qui l'accomplit. Toute activité qui permet une meilleure réalisation de celui qui l'accomplit est bonne. Par contre, un travail, même hautement rémunéré, qui ne permet pas cette réalisation, qui va contre l'homme et sa dimension spirituelle, qui « dé-fait » l'homme, doit être considéré comme mauvais.

Un tel critère, est-il besoin de le dire, donne une tout autre dimension à l'activité humaine en la déconnectant de sa rentabilité financière ou économique. Il jette une lumière crue, un regard critique sur toute conception selon laquelle le travail n'est choisi et accompli que par rapport à une carrière au détriment des valeurs spécifiquement personnelles. Mais cette vision de Jean-Paul II, il faut le noter en finissant, trouve sa secrète motivation dans une anthropologie proprement chrétienne. Jean-Paul II peut penser l'homme créateur, créateur de lui-même, parce qu'il le réfère explicitement à la théologie de la Genèse, à ce « premier évangile du travail », selon sa belle expression. Le Pape n'argumente plus à partir d'une notion philosophique très contestée, celle d'un droit naturel, mais à partir d'une théologie de la création qu'il reçoit de la Révélation. L'activité humaine atteint une dimension de création parce que « l'homme, créé à l'image de Dieu, participe par son travail à l'œuvre du Créateur » (25, p. 94).

La conception hautement spirituelle et fortement optimiste du Pape ne repose pas sur une méconnaissance des conditions concrètes et des structures socio-économiques du travail. Elle s'enracine dans un donné de foi qui donne à l'homme sa dignité divine. Mais le mérite de Jean-Paul II — et il n'est pas mince —, c'est de permettre à tout homme d'accepter la problématique et les conclusions anthropologiques de cette vision sans pour autant adhérer nécessairement à ses présupposés théologiques. En ce sens, le Pape rend un service à l'homme, à tout homme, dont il souligne combien il est impossible de le réduire à une dimension uniquement socio-économique.